



EXTRAIT
du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal de la Ville de Guingamp
Séance du lundi 27 mars 2023

Le vingt-sept mars 2023, à 18h00, les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 20 mars 2023, se sont réunis en séance publique, salle du conseil, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe LE GOFF, Maire.

Membres présents : M. LE GOFF Philippe, Maire, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, M. DONNART Jean-Guy, Mme CORBEL Peggy, M. AATACH Houssain, Mme BIZIEN Déborah, M. MONFORT Charles, Adjoint, M. KERHERVÉ Guy, Mme ZIEGLER Evelyne, M. STEPHAN Philippe, Mme TISSIER Isabelle, Mme BRISSONNEAU Alix, M. GOUDALLIER Benoît, Mme SANZ Myriam, Mme DUCLOS Anne, M. LE BARS Yoann, M. BONBONNY Sébastien, Mme COZIC Sandy, M. LE LAY Tugdual, Mme LALANDE Christine, M. HERVE Roger, M. BUHE Thierry, M. ROBLIN Gaël, Conseillers Municipaux.

Membres excusés représentés : M. BERTHE Thomas, Mme LE HOUEROU Annie, Mme LE BLEIZ Armelle, Mme VAROQUIER Lydie, représentés par M. LE GOFF Philippe, Mme MANCASSOLA Chantal, Mme POGAM PIRIOU Marie-Agnès, Mme CORBEL Peggy.

Absent : M. GAUTIER Christophe.

Secrétaire : M. LE LAY Tugdual.

DEL2023-03-01- COMPTE DE GESTION 2022 DU BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Houssain Aatach.

Le Compte de Gestion, présenté par Madame la Trésorière Principale de GUNGAMP retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'année ainsi que le bilan de la commune.

- En section d'investissement, il présente des recettes d'un montant de 4 075 774.80 € et des dépenses d'un montant de 5 625 561.14 €.
- En section de fonctionnement, il présente des recettes d'un montant de 10 464 661.76 € et des dépenses d'un montant de 9 157 661.00 €.

Les comptes de l'exercice 2022 se traduisent par un déficit global de – 242 788.58 €

	Section Investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes	4 075 774.80 €	10 464 661.76 €	14 540 436.56 €
Dépenses	5 625 561.14 €	9 157 661.00 €	14 783 225.14 €
Résultat	-1 549 789.34€	1 307 000.76 €	-242 788.58 €

Le Compte de Gestion est en conformité avec le Compte Administratif.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Par **25 voix POUR**, (Philippe LE GOFF, Chantal MANCASSOLA, Thomas BERTHE, Marie-Agnès POGAM-PIRIOU, Jean-Guy DONNART, Peggy CORBEL, Houssain AATACH, Déborah

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Affiché le 31 MARS 2023

ID : 022-212200703-20230327-2023_03_01-DE

BIZIEN, Charles MONFORT, Guy KERHERVE, Evelyne ZIEGLER,
LE HOUEROU, Isabelle TISSIER, Alix BRISSONNEAU, Armelle LE BLEIZ, Benoit
GOUDALLIER, Myriam SANZ, Lydie VAROQUIER, Anne DUCLÓS, Yoann LE BARS, Sébastien
BONBONNY, Sandy COZIC, Tugdual LE LAY et Gaël ROBLIN)

Et 3 **abstentions** (Christine LALANDE, Roger HERVE et Thierry BUHE)

- **APPROUVE** le compte de gestion 2022 du budget général présenté par Madame la Trésorière Principale de GUINGAMP

Fait et délibéré, les lieu, jours, mois et an susdit

Le Maire

Philippe LE GOFF

